Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260727-05072026-DE

PONTRIEUX

Département des Côtes d'Armor

VILLE de PONTRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 16 JUILLET 2026 à** 18 H 30, le Conseil Municipal de la Ville de PONTRIEUX, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur le Maire, Anthony LE GOAZIOU.**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 14

ETAIENT PRESENTS : LE GOAZIOU Anthony, PICHOT Pierre, IZEM Zora, COSQUER Parick, PERSON Béatrice, HERVE Inès, HOLLEY Fabrice, LEPETZ Sébastien, , PICARD Marie, DRONNE Anne, LEDUC Marie, VILLECROZE Philippe, CAPMARTY Ivan,

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR: LESNE Jean-Luc a donné pouvoir à PICARD Marie

Secrétaire de Séance : PICHOT Pierre

Assistait également à la réunion :Angélique LACHE, Directrice Générale des Services

Date d'envoi des convocations : 10/07 /2026

*****

DELIBERATION N°05/07/2026_ DESIGNATION D'UN CONSEILLER CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
Vu l'article D.731-14 du Code de la sécurité intérieure ;
Considérant la nécessité de désigner un correspondant incendie et secours avant le 1er septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Luc LESNE, conseiller correspondant incendie et secours

Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212202501-20260727-05072026-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes néces[illegible] la présente délibération.

Délibéré et adopté en séance lesdits jours, mois et an.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PONTRIEUX (Côtes-d'Armor)

Anthony LE GOAZIOU